

151-4
1967

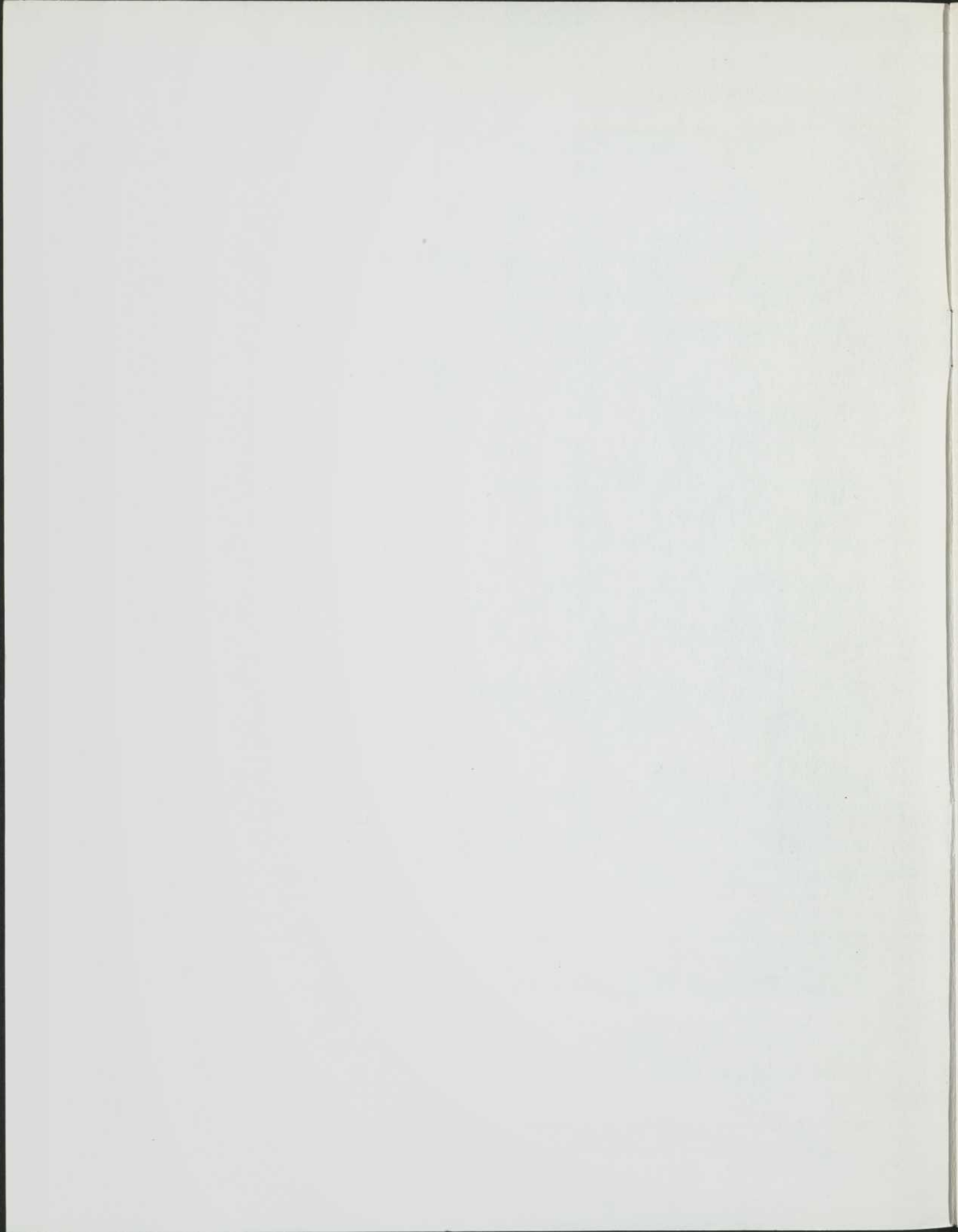
Programme d'études des écoles secondaires

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'Élémentaire et du Secondaire



**RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES
ET LES PROFESSIONS 8^e 9^e 10^e 11^e**





Programme d'études des écoles secondaires

SOMMAIRE

I. OBJECTIFS

II. DIDACTIQUE

III. PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS (8^e année)

1. Objectifs
2. Didactique
3. Programme

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS (9^e année)

1. Objectifs
2. Didactique
3. Programme

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS (10^e année)

1. Objectifs
2. Didactique
3. Programme

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 8^e 9^e 10^e 11^e

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS

SOMMAIRE

I	OBJECTIFS	4
----------	------------------	----------

II	DIDACTIQUE	4
-----------	-------------------	----------

III	PROGRAMME	4
------------	------------------	----------

	RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 11	
	(8 ^e année)	4
1.	Objectifs	4
2.	Didactique	4
3.	Programme	5

	RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 21	
	(9 ^e année)	6
1.	Objectifs	6
2.	Didactique	6
3.	Programme	6

	RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 31	
	(10 ^e année)	6
1.	Objectifs	6
2.	Didactique	6
3.	Programme	7

	RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 41	
	(11 ^e année)	7
1.	Objectifs	7
2.	Didactique	7
3.	Programme	8

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS*

I. OBJECTIFS

A) Objectifs immédiats qui touchent directement l'orientation des élèves:

1. Faire connaître à l'élève les états de vie, les professions et les emplois parmi lesquels il devra choisir, ainsi que les écoles qui y conduisent.

2. Éviter des erreurs provenant de renseignements incomplets, d'enthousiasmes passagers ou d'influences indues.

B) Objectifs secondaires qui sont d'ordre pédagogique et qui touchent la formation générale des élèves:

1. Fournir à l'étudiant des sujets d'études qui, par leur intérêt, peuvent faciliter l'action éducative du maître.

2. Encourager les élèves à poursuivre leurs études, en leur enseignant la nécessité d'une bonne formation intellectuelle et morale dans tous les états de vie.

3. Faire mieux connaître le milieu où, vraisemblablement, l'enfant sera appelé à vivre. En effet, cette matière favorise et facilite la collaboration avec les divers milieux scolaires et sociaux.

II. DIDACTIQUE

A) Faire un appel constant à l'activité de l'élève.

1. On ne doit donc pas envisager ces leçons uniquement comme une série d'exposés plus ou moins livresques; mais, très souvent, comme un travail personnel qui amènera l'élève à trouver lui-même les renseignements dont il a besoin.

2. Il faudrait, selon le développement des élèves, suggérer et diriger de nombreuses activités concrètes: visites, relevés d'emplois du milieu, renseignements sur les divers états de vie et les diverses carrières.

B) Ne pas viser seulement à fournir des renseignements aux élèves mais aussi à leur donner des habitudes de travail méthodique.

1. On habituera donc l'étudiant à juger sainement des hommes et des choses.

2. Les renseignements donnés doivent être sûrs, objectifs et récents. Ils ne doivent jamais servir de

moyens de recrutement ou de propagande pour un état de vie particulier ou une carrière précise, ni de véhicule à des enthousiasmes personnels, ou à des opinions ou des préjugés trop facilement acceptés en certaines régions ou à certains moments.

C) Tenir compte constamment des conditions de la vie sociale et professionnelle du milieu immédiat dans lequel la majorité des élèves seront appelés à évoluer, sans oublier, cependant, de leur ouvrir des horizons sur la situation générale dans la Province et dans le Pays.

D) Établir une coordination étroite avec les autres matières connexes: formation morale, hygiène, bien-séances, etc. Ces matières offrent des renseignements et favorisent des attitudes qui sont à la base du succès de toute vie professionnelle.

III. PROGRAMME

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 11

(8^e année)

1. Objectifs

Étudier simultanément les aptitudes et les carrières.

Présenter à l'élève les carrières les plus importantes en les groupant autour de traits de personnalité plutôt qu'en les classifiant selon des structures administratives ou économiques. Il y a profit à concentrer l'attention sur les grandes divisions, sur les carrières les plus fréquemment embrassées.

Amener l'enfant à penser à son avenir et à mieux comprendre la portée de ses études actuelles.

2. Didactique

Ce programme est conçu de telle sorte qu'il permet de rattacher à l'orientation les principales activités de l'école. À la fin de l'année, l'élève devrait pouvoir interpréter en fonction de son orientation aussi bien ses travaux proprement scolaires que ses activités de loisirs.

*N.B. Ce programme ayant été élaboré dans l'optique des cours cloisonnés, il faudra lui apporter au besoin les adaptations nécessitées par l'application du système des options et de la promotion par matière.

Le maître veillera à varier ses exemples. S'il a raison de faire connaître toutes les professions du milieu immédiat de l'enfant, il ne manquera pas d'aller chercher où il convient les illustrations nécessaires à chaque cours.

Cette préoccupation de présenter d'abord à l'enfant les occupations des gens de son milieu accordera une importance capitale, dans les centres ruraux, à l'étude du travail de l'agriculteur et des spécialistes de l'activité agricole.

Dans les écoles de jeunes filles, l'enseignement appuiera sur le rôle de la mère éducatrice et de la ménagère. Il décrira d'abord, mais sans exclusivisme partial, les occupations qui conviennent particulièrement à la femme.

La richesse même d'une activité professionnelle rend impossible sa classification sous un titre unique: la médecine est à la fois scientifique et sociale, l'architecture fait appel aux aptitudes du savant comme à celles de l'artiste. Des constatations de cette nature permettront au maître de faire ressortir, d'une manière saisissante, les exigences complexes des professions et la nécessité d'une étude approfondie de soi-même pour prévenir des échecs qui seraient dus à une observation superficielle.

3. Programme

A) Introduction

1. Enchaînement du programme de renseignements de l'élémentaire avec celui du secondaire I; vue d'ensemble du programme de l'année.
2. Rappel des données générales sur la vocation; nécessité de garder présente à l'esprit la possibilité d'une vocation religieuse ou sacerdotale.

B) Carrières et réussites à l'école

1. Activités scolaires et activités professionnelles d'ordre littéraire: professions utilisant surtout la langue écrite ou parlée: le journalisme, l'enseignement, la publicité, la vente, etc.
2. Activités scolaires et activités professionnelles d'ordre scientifique et mathématique: le génie, la technologie, la physique, la chimie, la diététique, etc.
3. Activités scolaires et activités professionnelles d'ordre artistique: l'architecture, la décoration, la musique, etc.
4. Activités scolaires et activités professionnelles d'ordre social: le droit, la médecine, le service social, les sciences hospitalières, etc.

N.B. Le maître cherchera surtout à décrire la correspondance entre les activités scolaires et les activités professionnelles. Les exemples seront pris à tous les niveaux de l'activité professionnelle. L'essentiel est de faire comprendre à l'élève que ses échecs et ses réussites à l'école peuvent fournir des indices à son orientation.

C) Carrières et aptitudes

1. Aptitudes: notion, différents groupes.
2. Les aptitudes du technicien et du savant: qualités nécessaires aux activités techniques et scientifiques; v.g. le mécanicien, le chimiste, l'agriculteur, le pharmacien, la couturière, le dentiste, etc.
3. Les aptitudes du travailleur social: qualités nécessaires à l'action sociale; v.g. le prêtre, le religieux, l'infirmière, le médecin, le sociologue, l'instituteur, etc.
4. Les aptitudes de l'artiste: qualités nécessaires aux carrières artistiques; v.g. le dessinateur, le céramiste, l'étagiste, l'architecte, le musicien, etc.
5. Les aptitudes de l'homme d'affaires: qualités nécessaires à l'activité économique; v.g. le comptable, le vendeur, l'industriel, le commerçant, le banquier, etc.

D) Carrières et activités de loisirs

1. Les loisirs-services: indice d'aptitudes aux carrières sociales, à la vie sacerdotale ou religieuse, aux emplois de service public, etc.
2. Les loisirs-culture: indice d'aptitudes aux carrières exigeant un certain niveau de culture et favorisant l'épanouissement de la personne.
3. Les loisirs-production: indice d'aptitudes aux carrières des affaires, de l'industrie, de la science et de la technique.
4. Les loisirs-détente: indice d'aptitudes aux carrières des divertissements, des arts, de l'artisanat, de la recherche en sciences naturelles, etc.

E) Carrières et personnalité

1. Personnalité totale: la compétence seule ne suffit pas au succès; toute la personnalité est en cause.
2. Confiance en soi: illustrations tirées de professions qui l'exigent plus ou moins.
3. Esprit d'initiative: sa nécessité dans toutes les fonctions de direction: contremaître, gérant, administrateur, etc.
4. Sens des responsabilités: applications choisies dans les professions de niveaux différents.
5. Dévouement: situations concrètes où le dévouement s'impose au travailleur (dévouement pour les individus, pour les petites sociétés, pour la nation).
6. Esprit d'équipe: manifestation dans différentes catégories de professions: équipes de membres d'une même profession, v.g. une brigade d'incendies; équipes de membres de professions différentes, v.g. le personnel d'un hôpital.
7. Attitudes devant l'autorité: tendances à la domination ou à la soumission; situations concrètes dans la vie professionnelle.

F) Vacances et orientation

Résumé du travail de l'année; préparation des élèves aux observations concrètes à faire durant les vacances.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 21

(9^e année)

1. Objectifs

Présenter aux élèves des renseignements précis sur les choix possibles au terme du secondaire II.

2. Didactique

À ce niveau des études, la causerie-forum susciterait l'activité des élèves qui serait alimentée par des lectures, des consultations, des recherches, des exercices.

Le professeur doit guider l'élève dans ses lectures, ses recherches, ses consultations, etc.

Un programme préparé pour la Province apporte des leçons d'ordre général, présente des exercices de même nature. Il importe au responsable de cette matière de faire les adaptations au milieu particulier, sans négliger toutefois de faire connaître les conditions qui existent ailleurs dans la Province.

En résumé, ce cours de renseignements n'est point une série de conférences. Il s'agit de leçons vivantes, d'exercices pratiques, de travaux personnels.

Dans les classes de filles, ce cours doit s'inspirer d'un esprit nettement féminin.

3. Programme

A. Leçons collectives

Pour bien s'orienter: connaissance objective de sa per-

sonnalité, de sa situation, des circonstances; connaissance suffisante des cours, des carrières.

Les états de vie: rappel, vue d'ensemble; moyens de bien choisir sa vocation.

Pour chaque type d'enseignement: but, programme, durée, débouchés, écoles de la région, frais d'enseignement, aide financière.

Formation générale avant spécialisation hâtive; études continuées plutôt que travail précoce: avantages ou raisons de cette ligne de conduite.

Vacances et orientation: montrer comment la période des vacances peut être propice à compléter des renseignements sur une maison d'éducation, sur un métier ou une profession.

B. Leçons spéciales et travaux

Leçons spéciales et travaux personnels: selon la décision prise, les groupes d'élèves recevront des avis particuliers et travailleront en équipes à préciser leurs renseignements:

- a) sur les cours d'études;
- b) abandon des études: décision d'importance;
- c) choix d'un emploi ou d'un métier d'avenir selon ses aptitudes et ses goûts;
- d) recherche d'un emploi;
- e) conscience professionnelle;
- f) emploi des loisirs: cours de perfectionnement.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 31

(10^e année)

1. Objectifs

Convaincre les élèves de la nécessité de préciser le choix qu'ils ont déjà fait d'un état de vie ou d'une catégorie de carrières.

Faire connaître les principaux débouchés.

Inciter à la persévérance jusqu'au terme du cours.

Faire connaître les cours de perfectionnement que pourront suivre ceux qui doivent quitter les études régulières.

2. Didactique

Ce cours doit inciter l'élève à la recherche personnelle et à la consultation de personnes éclairées, parmi lesquelles il importe de mentionner le directeur spirituel.

Il faut éviter que leçons, conférences ou visites fassent de l'élève un auditeur ou un spectateur passif; il importe d'arriver à lui faire comprendre que son orientation devient de plus en plus son problème personnel.

Le maître dirigera ses élèves dans la consultation d'annuaires, de monographies, etc. Il organisera, dans la mesure du possible, des visites bien préparées et commentées de maisons d'enseignement ou d'affaires, des présentations de films judicieusement choisis, des conférences par des personnes dont la vie et l'esprit d'initiative servent d'exemples à la jeunesse.

Un cahier individuel, où l'élève consigne les renseignements obtenus, constitue un bon moyen de maintenir l'intérêt, de développer l'esprit d'initiative et de préparer la décision à prendre.

Le professeur ne manquera pas de souligner à l'élève l'importance de se bien connaître et de l'inviter à profiter de toutes les circonstances possibles pour y parvenir.

Afin de prévenir toute décision hâtive et pour détruire les préjugés qui pourraient avoir cours pour ou contre certaines carrières, il faudrait intéresser tous les élèves à toutes les leçons. Il restera suffisamment de temps, en secondaire IV, pour permettre à chacun d'approfondir et de préciser ses renseignements sur l'institution ou sur la carrière choisie.

Pour chacune des institutions d'enseignement, on considérera la nature de l'institution, les conditions d'admission, les programmes, la durée des études, le coût de la scolarité et de la pension, les bourses d'études, les débouchés, etc.

Pour chacune des carrières, on considérera la nature de la profession, les avantages et les inconvénients objectifs et subjectifs, les aptitudes et les dispositions requises, les conditions d'entrée et d'avancement, les écoles ou facultés qui y préparent, etc.

Il est évidemment impossible de mentionner toutes les spécialisations des programmes de base des institutions de formation décrites ci-après. On se reportera donc régulièrement aux prospectus appropriés qu'on devra considérer comme essentiellement rattachés aux manuels nécessaires pour ces programmes.

3. Programme

- A. Valeur formatrice, culturelle et pratique des études dans lesquelles l'élève est engagé.
- B. Les états de vie: rappel, vue d'ensemble, moyens de bien choisir sa vocation.

C. L'étude des débouchés:

- a) Carrières techniques: les spécialités des instituts de technologie et des instituts similaires.
 - b) Carrières commerciales: vente, assurance, banque, comptabilité, administration, actuariat, etc.
 - c) Carrières artistiques: musique instrumentale, chant, art dramatique, beaux-arts, dessin, sculpture, peinture, décoration, etc.
 - d) Carrières pédagogiques: enseignement dans les classes où l'on exige le brevet "B" ou les brevets spécialisés pour l'enseignement dans les maternelles ou pour l'enseignement aux enfants arriérés. Tous les types et tous les niveaux d'enseignement, professions connexes, etc.
 - e) Carrières sociales: relations industrielles, service social, économie politique, politique et diplomatie, infirmière, etc.
 - f) Carrières scientifiques: agronomie, arpentage, biochimie, biologie, botanique, chimie, art militaire, génie (toutes spécialisations), médecine vétérinaire, métallurgie, optométrie, papeterie, pêcheries, pharmacie, physique, technologie médicale, textiles (chimie et teinture), zoologie, etc.
 - g) Carrières littéraires: journalisme, traduction, bibliothéconomie, etc.
 - h) Carrières paramédicales.
- D. Travail immédiat: décision importante, inconvénients réels d'abandonner ses études après le secondaire III: motifs justifiables, conseils pratiques.
- E. Vacances: utilisation des vacances et des loisirs au profit de l'orientation.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS 41

(11^e année)

1. Objectifs

Le programme de secondaire IV se limite à une préparation immédiate à la mise à exécution des décisions déjà prises. À cette fin, il faudra mettre au point une dernière fois les conclusions de l'exploration personnelle qui aura été poursuivie en parallèle à l'exploration scolaire et professionnelle. L'inventaire des ressources du sujet doit fournir les conclusions sur lesquelles on doit fonder une décision précise, les renseignements dont on doit s'inspirer au moment de s'engager dans la voie qui mène à tel débouché particulier.

2. Didactique

- A. Certains exposés collectifs seront encore nécessaires. La partie importante du travail demeure cependant celle où l'élève apportera une attention individuelle à ses projets personnels.
- B. L'information portera cette année sur des institutions précises et sur des emplois particuliers plutôt que sur des secteurs assez vastes du monde des écoles ou de celui des professions.
- C. On ne saurait donc trop mettre en évidence l'impor-

tance, à ce niveau, d'une connaissance directe, concrète et détaillée de l'information obtenue.

- D. Aussi souvent que nécessaire, les élèves devront pouvoir remplacer le travail en classe par des contacts extérieurs, consacrer leur temps à des visites plutôt qu'à des leçons, interviewer des employeurs plutôt que de lire des monographies.
- E. Pour ces études, il sera naturel de grouper des équipes d'élèves intéressés aux mêmes réalités: ainsi, équipe des futurs étudiants de la faculté des Sciences, équipe des futurs employés de bureau, etc.
- F. Aussitôt que possible, au début de l'année, sous la direction du conseiller d'orientation ou avec la collaboration du titulaire de l'information, l'élève sera invité à dresser une sorte de bilan (actif et passif) de ses ressources personnelles, telles qu'il aura pu les explorer pendant les années précédentes. Ce bilan pourrait prendre la forme d'un « dossier » qui, selon une méthode en vigueur chez certains conseillers d'embauchage, décrit tous les aspects pertinents de la personne d'un candidat à un emploi, dossier remis au directeur du personnel lors de la demande d'emploi. Ce document risque d'être artificiel s'il n'est pas rédigé à partir d'analyses sérieuses de la personnalité totale. À ce titre, il doit être traité par le responsable de l'information avec autant de discrétion que s'il s'agissait du dossier cumulatif régulièrement rédigé en orientation.
- G. Dans les classes de jeunes filles, le programme doit s'inspirer d'un esprit nettement féminin.

3. Programme

- A. Leçons collectives.
 Objectif du travail de l'année.
 États de vie.
 Directives méthodologiques pour l'étude:
- Du monde du travail.
 Offre et demande de l'emploi,
 Ressources communautaires: industries, bureau de placements, etc.,
 Problèmes d'adaptation professionnelle,
 Préparation immédiate à l'entrée au travail.
 - D'une institution de formation professionnelle et d'une carrière particulière.
 - De la vie universitaire ou des écoles de haute spécialisation.
 Cours de perfectionnement.
 Moyens de culture.
- B. Travail individuel et recherche personnelle
- Pour les élèves qui continueront leurs études:
 Préparation d'un dossier personnel:
 Inventaire personnel,
 Inventaire de l'institution préparant à la carrière choisie.
 Préparation immédiate, économique et académique des études à entreprendre.
 - Pour les élèves qui entreront au travail:
 Choix d'un emploi
 Inventaire des emplois disponibles,
 Offre de ses services,
 Entrevue d'embauchage.
 Éléments d'adaptation au premier emploi.

**Fascicules disponibles
sur le programme d'études
de l'enseignement secondaire (édition 1967)**

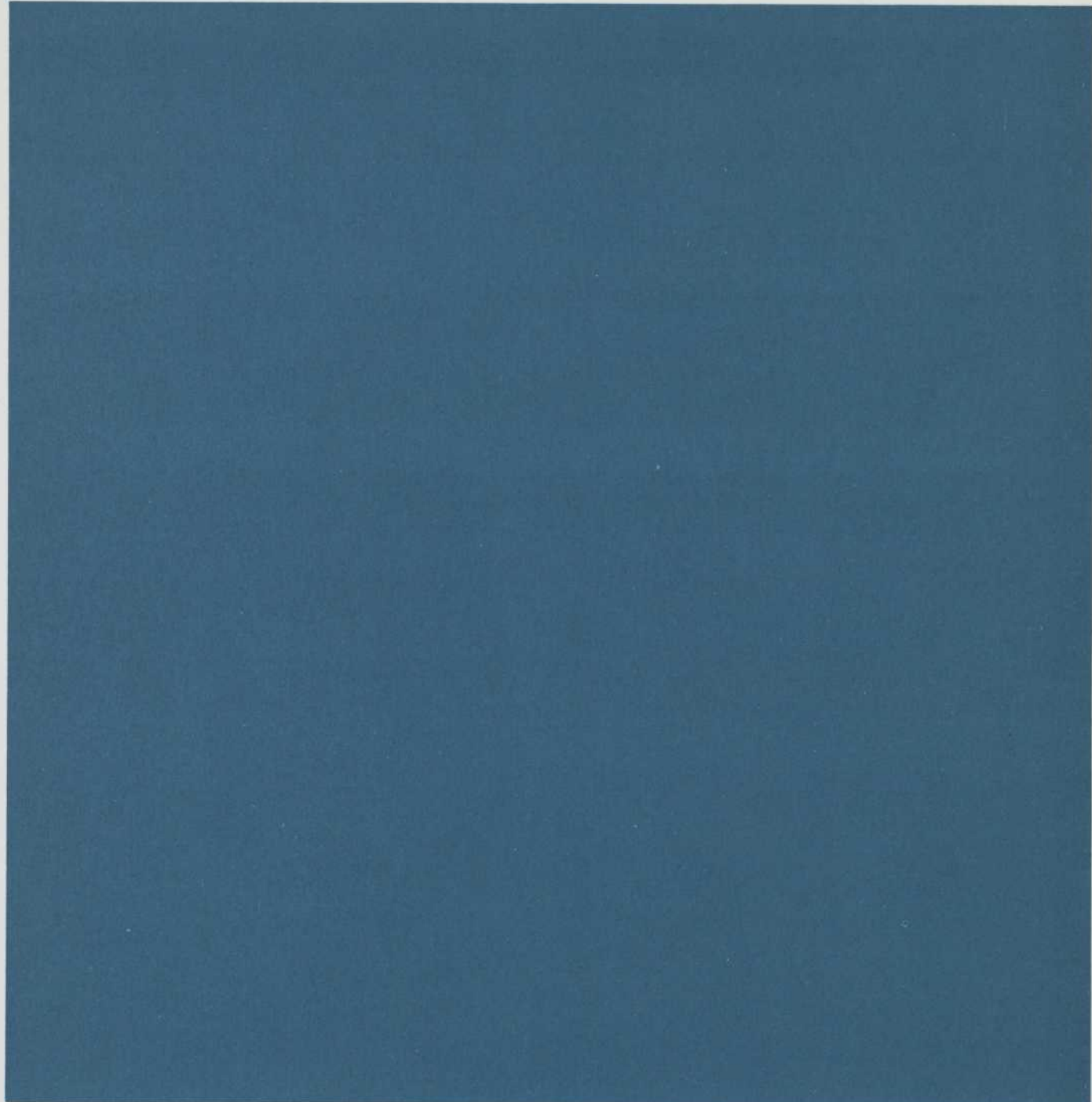
- Rajustement du programme de religion
- Français 12, 22, 31, 32, 41, 42, 51, 52
- Éducation physique 11, 12, 21, 22, 31, 32, 41, 42
- Arts domestiques 11, 21, 31, 41
- Géographie 11, 21, 31, 41
- Travaux manuels 11, 21, 31, 41
- Initiation aux transactions de la vie courante 11, 21, 12, 22
- Biologie 11, 21, 41, 51;
Physique 31, 32, 42, 52, 53;
Chimie 32, 41, 42, 51, 52
- Arts plastiques 11, 21, 31, 41;
Initiation à la musique 11, 21, 31, 41
- Anglais 11, 21, 31, 41, 51, 53
- Éducation professionnelle et civique 31, 41
- Mathématiques 11, 21, 31, 41, 51, 52, 13, 23, 33, 43, 44, 53, 54
- Histoire générale 11, 21, 31, 41, 51;
- Renseignements sur les écoles et les professions 11, 21, 31, 41
- Hygiène 11, 21
- Tenue de bureau 31, 41, 51
- Arithmétique commerciale 31, 32, 41, 42, 51, 52
- Dactylographie, Sténographie, Mécanographie
- Droit commercial, Éthique professionnelle, Économie politique,
Géographie économique, Culture générale en affaires, Administration
- Comptabilité

Publié par
le service d'Information
du ministère de l'Éducation



Septembre 1967

151-4



RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES ET LES PROFESSIONS

8^e 9^e 10^e 11^e

